

MAÎTRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE TAVERNY

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL / DÉFINITIF DE L'OPÉRATION :

AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DES COTEAUX

conformément à l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

Coût prévisionnel total de l'opération TTC : **552 585,25 €**

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES APPORTÉES PAR LES PERSONNES PUBLIQUES		
Personnes publiques		Montants
État (DSIL; DRAC ; Fonds vert....)		Sans objet
Agence Nationale du Sport		Sans objet
Agence de l'eau Seine Normandie		Sans objet
Région		Sans objet
Île-de-France Nature		92 543,80 €
Département de Val d'Oise		106 004,31 €
Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise		Sans objet
Communauté d'agglomération Val Parisis		Sans objet
Syndicat Val d'Oise numérique (VONum)		Sans objet
Syndicat Départemental d'Énergie du Val d'Oise (SDEVO)		Sans objet
TOTAL AIDES PUBLIQUES		198 548,11 €
Auto-financement du Maître d'Ouvrage		354 037,14 €
TOTAL GÉNÉRAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		552 585,25 €
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES APPORTÉES PAR LES PERSONNES PRIVÉES		
Financements de personnes privées (par exemple : Fondation; Fédération)	<i>Logo à insérer</i>	Sans objet
TOTAL AIDES PRIVÉES		0,00 €